
COMMUNIQUE DE PRESSE

Rénovation du recyparc de Soignies – Introduction d'un nouveau permis d'urbanisme

Face au succès croissant des recyparcs et aux diverses évolutions des secteurs de la valorisation et du recyclage des déchets, le recyparc de Soignies aménagé en 1995 nécessite d'importants travaux de réaménagement et d'extension.

Dans ce cadre, la Ville de Soignies et Hygea sont heureux d'annoncer le déblocage d'une situation difficile liée notamment à la gestion foncière du site. Ainsi, la problématique de disponibilité des terrains en vue du renouvellement du recyparc de Soignies est résolue ; les actes seront réalisés en janvier 2018.

Ce projet de réaménagement complet vise à offrir aux citoyens des infrastructures performantes et accessibles. Ainsi, les travaux porteront notamment sur l'augmentation de la capacité du site en termes de nombre de conteneurs, la création d'une nouvelle entrée/sortie permettant notamment d'éviter la formation de files d'attente sur la voirie publique, la mise à disposition d'éléments de tri de nouvelle génération, l'extension du bâtiment des préposés, etc.

« Ces travaux permettront de doubler la surface de notre recyparc ainsi que le nombre de conteneurs et d'améliorer les conditions d'accueil des citoyens en limitant, notamment, le temps d'attente », explique Marc de Saint Moulin, Bourgmestre de Soignies. *« Le tri des déchets s'en verra également optimisé pour répondre au mieux aux exigences sans cesse croissantes en la matière. »*

Concrètement, le dépôt du permis d'urbanisme se fera en janvier 2018. Dès l'obtention du permis, le dossier devra être introduit auprès de la Région wallonne pour l'octroi des subsides nécessaires à la bonne réalisation des travaux.

La Ville de Soignies et Hygea veilleront à tenir les citoyens informés des prochaines étapes clés concernant la mise en œuvre de ce projet.

Enfin, ce projet s'inscrit dans un large programme de redynamisation des recyparcs portés par Hygea visant notamment l'extension de 8 recyparcs dont Soignies ainsi que le revamping (travaux de réaménagement de nature moins importante) de 9 recyparcs.